

TEXTES DE PRESCRIPTION (AUSSCHREIBUNGSTEXTE)

**Dalles :**

**Madison®**

Dalles en béton selon la norme EN 13748-T2, classes de qualité Th1, UT, 7T, H, B et A1f avec chanfrein 2x3 mm. Revêtement de surface finement grenaillé composé de grains fins en pierres naturelles et de mica pour l’effet cristal.

Mise en oeuvre selon les instructions de pose du fabricant et les informations des normes EN 18318.

Formats (L / l / ép): 80 x 40 x 3,8 cm ; 80 x 80 x 5 cm ; 100 x 50 x 5 cm ; 100 x 100 x 5 cm

Teintes : gris, anthracite, beige

------------------------------------------------------------------------------------

Des échantillons des dalles doivent être présentés au client.

Fourniture et pose des dalles sur un lit de pose composé de mélange sable/concassé (granulométrie 0/5 mm), épaisseur du lit de pose entre 3 à 5 cm selon EN 18318 sur couche de fondation préalablement compactée. Il est important de s'assurer que les dalles reposent sur toute la surface du lit de pose. La stabilité à la filtration du matériau de joint, du lit et de la couche de base doit être garanti.

Les dalles doivent être posés conformément au calepinage de pose défini par la maîtrise d’oeuvre. Pose à l’avancée avec vérification d’alignement +/- tous les 2 m. Joints selon EN 18318 de 3-5 mm. Jointoiement à l'avancée de la pose avec matériau de jointoiement selon EN 18318. Les dalles sont soigneusement nivelées à l’aide d’un maillet en caoutchouc incolore. Pas de passage de plaque vibrante sur la surface des dalles. Le remplissage des joints se fait à l’avancée, selon En 18318.

La mise en oeuvre comprend tous les travaux auxiliaires nécessaires. La pose des pierres est à inclure dans le prix unitaire.

Variante :

Livraison selon les termes ci-dessus, avec pose sur plots ou sacs de mortier.